

Image not found or type unknown



Jugement sans la présence de la victime

Par **ouistr**, le **06/11/2008** à **23:40**

j'ai été agressée il y a deux ans, hier mes agresseurs ont été jugés. Je n'ai pas été conviée au tribunal, alors que l'on a parlé de mon cas. Le journal local raconte même ma mésaventure. Je souhaite connaître les recours possibles.